

13 - L'attractivité du Brésil pour les investisseurs français

2^{ème} Colloque de l'Institut Franco-Brazilien d'Administration des Entreprises

Franca, SP, Brésil, 26-27 mai 2003

Hubert Drouvot

ESA-Ibbae

UPMF, Grenoble, France

hubert.drouvot@esa.upmf-grenoble.fr

Valmiria Piccinini

Ecole d'Administration

UFRGS, Porto Alegre, Brésil

Introduction:

Après avoir analysé le concept d'attractivité d'un pays dans le cadre de la stratégie internationale d'une entreprise, nous nous attachons, dans une perspective historique, de montrer plus particulièrement l'attractivité du Brésil pour les investisseurs français. Même dans les périodes difficiles de turbulences financières ou d'instabilités politiques, les industriels français implantés localement ont toujours gardé une vision très positive sur les perspectives de développement de ce pays et en terme de perception le Brésil est bien « le pays du futur ».

En fait les liens entre la France et le Brésil dépassent sensiblement les seules relations commerciales. Les profondes affinités culturelles établies historiquement entre les deux pays, renforcent la coopération, et en conclusion, nous illustrerons cet aspect par le point de vue de certains hommes d'affaires français travaillant avec le Brésil.

1. Le concept d'attractivité d'un pays :

Qu'il s'agisse d'une PME ou d'un grand groupe international, les entreprises doivent définir des priorités de pays ou de région (Mercosur) dans le cadre de leur politique de développement international. Les ressources d'une entreprise sont toujours limitées, la pénétration d'un pays, même sur le plan uniquement commercial, est coûteuse en moyens financiers et humains et il est donc logique de définir des pays cibles ou prioritaires.

Pour pratiquer la sélection des pays, de nombreux ouvrages de marketing ou de stratégies internationales proposent des 'check list' (1) comprenant de nombreux critères généralement regroupés dans les dimensions caractéristiques d'un environnement :

1. La dimension économique : volume du marché, croissance....
2. La dimension financière : situation de la dette externe, qualité du système bancaire, contrôle et risque de change...
3. La dimension politique : stabilité des institutions (qu'elles soient démocratiques ou non) les risques de conflits internes ou externes, l'image de la France...
4. La dimension juridique et sociale : l'indépendance des juridictions, les politiques envers l'investissement étranger, la législation sociale et le rôle des syndicats...

Ces diverses dimensions n'ont pas la même importance et leurs poids varient en fonction du type de stratégie adoptée, ainsi les aspects politiques et sociaux auront plus d'influences lorsqu'il s'agira d'évaluer l'opportunité de la création d'une filiale de production que lors d'un simple projet d'exportation.

Pour comparer l'attractivité des pays sur ses critères d'environnement macroéconomique, des tableaux peuvent être réalisés.

Dans ceux ci, chaque pays envisagé est analysé sur une liste de critères au moyen d'une échelle d'évaluation. Les critères considérés sont généralement l'objet d'une pondération, ceux ayant trait à la taille du marché (volume, croissance) reçoivent le plus souvent les poids les plus élevés.

Aux critères d'ordre macroéconomique, on ajoute souvent des critères caractérisant la nature de la concurrence sur le marché : politique de prix, degré de concentration des entreprises, barrières non tarifaires...

Avec cette démarche, ces tableaux d'évaluation des degrés d'attractivité permettent d'obtenir des scores globaux par pays. La méthode consiste à faire pour chacun de ces pays, la somme des notes pondérées sur chaque critère (somme de produits)

Enfin, ces scores globaux peuvent être utilisés dans la conception de matrices attraits-atouts du type Mac Kinsey. Les pays y sont positionnés selon deux dimensions :

- Le degré d'attractivité des pays (en colonnes)
- Les atouts de l'entreprise selon les pays (en lignes)

Degré d'attractivité des pays

Atouts de l'entrepri se		Fort	Moyen	Faible
	Fort			
	Moyen			
	Faible			

Tableau 1 : matrice « attraits-atouts » de positionnement des pays

Un entretien avec un dirigeant chargé des choix d'investissements dans un grand groupe international français nous a permis de connaître la démarche utilisée par sa société dans le choix des pays.

Les deux principaux critères de sélection sont :

- le volume et la croissance à moyen et long terme du marché
- le degré de concentration, avec une préférence pour les structures de marché plus atomisées

Sur ces deux critères, les pays émergents disposent souvent d'une attractivité plus élevée que celle des pays développés.

Les pays de grande taille (Chine, Brésil, Inde...) offrent des volumes conséquents de demande, mais surtout, ils attirent par leur potentiel de croissance. L'insertion à terme de leur population déshéritée dans le groupe des consommateurs solvables offre des perspectives de ventes très élevées et c'est cette potentialité qui présente un fort intérêt pour les investisseurs.

Pour le deuxième critère, le nombre des acteurs dans un secteur est souvent plus élevé dans les pays émergents que dans les pays industrialisés. Les entreprises y ont des tailles et des moyens de production plus variés, cette structure de marché relativement atomisée facilite les acquisitions et la réalisation de profits pour un nouvel entrant étranger doté de capacités plus compétitives.

Le choix entre un investissement direct sous forme de filiales de production et l'acquisition d'une entreprise locale se fonde sur l'appréciation des capacités du marché d'absorber un volume plus important de production dans le pays.

A l'inverse, le jeu concurrentiel dans les pays développés peut être beaucoup plus fermé. D'une part, le marché est souvent structuré en oligopole et les firmes y ont des structures de coûts très semblables, et d'autre part, les autorités de contrôle de la concurrence tendent à limiter les opérations d'acquisition dans les secteurs trop concentrés.

L'acquisition d'une firme dans un pays développé, si elle a l'avantage de permettre des économies d'échelle, a souvent l'inconvénient d'être effectuée sur un marché plus saturé, et de ne se concrétiser qu'à la condition d'obtenir l'accord des autorités (politique anti-trust) Si les structures de coûts de production sont semblables, elles ne permettent pas de bénéficier du gisement de profits que l'on peut trouver dans l'acquisition d'entreprises moins compétitives situées dans des pays émergents.

Pour illustrer cette analyse, nous pouvons présenter le cas de la stratégie internationale de Danone. Cette société se heurte à de fortes barrières à l'entrée aux Etats-Unis. Elle est ainsi dépourvue dans ce pays, de présence dans le secteur du biscuit. Compte tenu du rôle très dominant de quelques groupes américains (Nabisco) une place parmi les leader sur ce marché nécessiterait un investissement démesuré pour Danone (plus de 10 milliards de \$)

Par ailleurs, Danone a concédé en 2002 à Coca Cola une licence de distribution des eaux en bouteilles Evian et Dannon Water. Depuis l'entrée il y a trois ans, de Coca Cola et de Pepsico sur le marché de l'eau aux Etats-Unis, une forte guerre des prix a été engagée et Danone fût confronté à des baisses sensibles de chiffre d'affaires et de rentabilité.

Dans ces conditions, le groupe a été contraint de céder le contrôle de sa distribution de ses marques aux Etats-Unis à Coca Cola.

Danone est donc faible sur le marché américain, mais le groupe doit-il impérativement y être présent ? Mieux vaut se concentrer dans les pays émergents sur les affaires familiales plutôt que d'acquérir à un prix inabordable un grand groupe américain.

Le choix de Danone est précisément de privilégier les pays émergents pour leur potentiel et leurs faibles barrières à l'entrée. En Argentine, au Brésil, en Inde, en Chine, en Indonésie, le groupe s'est associé avec une des principales entreprises locales à fin d'acquérir à court terme une place de leader sur le marché.

Cette association, joint venture, n'est que bien souvent temporaire, Danone ayant pour pratique d'augmenter sa participation dans le capital de la société conjointe pour aboutir à un contrôle total de la l'entreprise : cas de Aqua, dans l'eau en bouteilles en Indonésie, de Britannia en Inde et de Campineira au Brésil dans le secteur du biscuit.

2. L'attractivité du Brésil :

L'attractivité macroéconomique du Brésil s'est nettement renforcée depuis 1994 avec le contrôle de l'inflation, le renforcement du processus démocratique, et l'assainissement des finances publiques.

La stricte discipline budgétaire qui fût pratiquée lors des deux présidences de F.H.Cardoso ont satisfait le FMI et ont permis de retrouver la confiance des marchés.

Dans son Etude économique du Brésil 2001, l'Observatoire de l'OCDE note :

- que le Brésil dspose d'un appareil de production considérable et qu'il détient des ressources naturelles et humaines abondantes.
- que l'investissement étranger a joué un rôle majeur dans l'économie au cours de la dernière décennie.

- que la situation budgétaire s'est considérablement améliorée, bien qu'il subsiste une vulnérabilité à cause d'échéances courtes de la dette publique, échéances indexées sur le taux d'intérêt à court terme ou sur le taux de change.

Cette dépendance financière a provoqué une nouvelle chute du Réal en 2002, dès que les sondages ont indiqué que le candidat du Parti des Travailleurs, Luis Inacio Lula da Silva, avait la possibilité de gagner l'élection présidentielle.

Il faut toutefois reconnaître que si la politique économique et financière a été unanimement saluée par les instances financières internationales, durant les deux mandats de F.H.Cardoso, ce bilan a été obtenu au prix d'une croissance moyenne annuelle de seulement 2.3% et d'un manque certain d'investissements dans le domaine social.

Comme l'indique J.R Guzzo dans un article de la revue Exame (2), il importe de distinguer le risque Brésil calculé tous les jours à New York et qui mesure les risques d'acquisition sur le marché de titres brésiliens d'un deuxième risque Brésil, celui auquel les entrepreneurs sont confrontés au niveau de l'économie réelle et qui influence les décisions d'investissement dans les secteurs des biens et services.

Le premier est calculé par des financiers de la Banque J.P Morgan à Wall Street et il a présenté en 2002 un scénario catastrophe lié à l'incertitude électorale. En juin 2002, cette banque plaçait le Brésil en terme de prime de risque, à un niveau plus élevé que celles de la Colombie et du Venezuela (3)

Le problème est que l'évaluation du risque Brésil par les financiers de Wall Street a une influence qui dépasse le marché des créances, il a un impact sur l'économie réelle par le biais des taux d'intérêt et des taux de change.

Le second risque est celui perçu par des dirigeants d'entreprises qui connaissent parfaitement les conditions réelles de l'économie brésilienne. Les investisseurs étrangers dans le pays font parti de cette catégorie et pour eux, le pays présentait un risque qu'il valait toujours la peine de prendre.

Ainsi, selon l'auteur de l'article, l'industrie automobile qui avait investi 12 milliards de \$ de 1996 à 2000 va encore investir au Brésil, 7 milliards de \$ entre 2001 et 2003.

Un certain nombre de dirigeants d'entreprises se sont prononcés en faveur d'une victoire de Lula, par exemple Roberto Setubal, président de la grande banque brésilienne ITAU se déclara avoir confiance envers la politique industrielle proposée par Lula et dans une conférence de presse, le candidat du PT exprima le souhait que les entreprises étrangères investissent davantage dans le pays (4)

Il apparaît cependant que les entreprises nord-américaines ne partageaient pas cet optimisme face à l'arrivée d'un candidat de gauche à la présidence. En septembre 2002, le cabinet de consultant AT Kearney, publia les résultats d'une enquête effectuée auprès de 1000 multinationales pour identifier leurs priorités pays en terme d'investissements. En comparaison avec le classement des années précédentes, le Brésil classé en terme d'attractivité à la 4^{ème} place mondiale en 2000 et à la 3^{ème} place en 2001 chuta au 13^{ème} rang en 2002. Cette évolution nous rappelle la chute vertigineuse de la France dans un classement « risque pays » de la société américaine Berri, lors de l'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981, notre pays fût alors jugé aussi risqué que l'Irlande du nord, pays alors en quasi situation de guerre civile.

Classement	2000	2001	2002
1ier	EUA	EUA	Chine
2	Royaume-Uni	Chine	EUA
3	Chine	Brésil	Royaume-Uni

4	Brésil	Royaume-Uni	Allemagne
5	Pologne	Mexique	France
9	Espagne	Espagne	Mexique
10	Australie	France	Australie
13	Canada	Singapour	Brésil

Tableau 2 : attractivité des pays pour l'investissement étranger, étude AT Kaerney

Pour le prix Nobel 2001 de l'économie, J.Stiglitz : « si les marchés mondiaux snobent le Brésil, ils se trompent aujourd'hui autant à propos de l'économie brésilienne que les sportifs se trompèrent au début de l'été 2001 à propos de l'équipe brésilienne de football... ». Cet ancien sous directeur de la Banque mondiale ajoutait : « il existe dans ce pays un consensus sur les questions clés de la démocratie et sur la stabilité des politiques fiscales et monétaires... le poids de la dette est faible, meilleur que celui des Etats-Unis au moment de l'élection de Clinton, bien meilleur que celui du Japon et de plusieurs pays européens.... Malgré ces atouts le Brésil possède un point faible considérable, un niveau d'inégalités très élevé et tous ou presque s'accordent à penser qu'il faut gérer cette question et que cette obligation revient au gouvernement » (5)

3- L'évolution des investissements étrangers au Brésil, et de la présence française :

Il est bien sûr évident que l'attractivité de ce pays a varié selon la situation politique et économique interne.

Ainsi, la forte entrée d'investissements étrangers constatée lors du 'miracle économique' de 1968-1972 a été fondée sur la présence d'une dictature militaire garantissant une stabilité politique et sociale dans le pays. Le modèle économique associait alors une forte présence d'entreprises publiques dans les secteurs stratégiques et l'accueil des firmes multinationales dans les secteurs des biens de grande consommation. C'est dans ce contexte que le Brésil a connu lors de cette période, une forte entrée de capitaux étrangers.

A la fin de la dictature militaire, nous avons effectué, en 1981, une étude de contenu à partir d'articles sélectionnés dans un journal d'information dans l'Etat de Paraiba (6) Pendant six mois, tous les articles de ce journal contenant le terme « multinationale » ou l'un de ses synonymes avaient été examinés à fin de cerner la nature du débat sur le rôle des firmes étrangères dans le pays. Nous avons constaté à cette époque avec une grande fréquence, des points de vue nationalistes dénonçant l'exploitation du pays par ces firmes étrangères. La collusion du régime militaire était également dénoncée, celui ci étant accusé de livrer (entregar) le pays aux intérêts étrangers.

Il est clair qu'excepté pour certains grands groupes, le Brésil a été longtemps absent de la stratégie à l'exportation de la grande majorité des entreprises française. Celles ci, très logiquement, ont privilégié dans leur développement international les pays européens de proximité. En 2000, les exportations françaises au Brésil ne représentaient que 3.38% des importations brésiliennes, plaçant la France au 8^{ième} rang parmi les pays fournisseurs.

Toutefois, ces chiffres sont en constante progression ; ainsi, en 1995, la France ne se situait qu'au 12^{ième} rang avec seulement 2,23% des importations brésiliennes.

Lors de son voyage au Brésil en mars 1997, le président Jacques Chirac dans un discours à la FIESP a déploré le retard de la présence française dans ce pays, en particulier dans le domaine des biens de consommation. Il a exprimé l'ambition que la France devienne le partenaire privilégié du Brésil au sein de l'Union européenne pour développer des coopérations industrielles. S'adressant aux dirigeants français, il déclara : « je salue les entreprises françaises qui jouent la carte du Brésil. Je leur dis qu'ils jouent la bonne carte, la carte de l'avenir... » (7)

Si les flux commerciaux restent faibles entre les deux pays, au contraire, en terme d'investissements directs au Brésil, la France se situe, depuis le milieu des années 90, parmi les premiers pays investisseurs dans le pays.

Le stock d'investissement français au Brésil a été constitué en trois vagues successives (8) :

- la première vague s'est réalisée dans les années 1910-1930, avec par exemple l'entrée d'Aventis (Rhône Poulenc, Rhodia) cette société ayant joué un rôle leader dans l'essor de l'industrie chimique au Brésil. Saint Gobain s'est implanté dans le pays dans les années 30, le groupe emploie aujourd'hui 10 000 salariés dans une trentaine d'usines.
- la seconde s'est produite pendant et après le «miracle économique » de 1968 au milieu des années 70. Danone leader au Brésil sur le marché des produits laitiers frais s'est installé au début de la décennie 70. Carrefour a ouvert son premier hypermarché à Rio en 1975, il se dispute à présent la place de leader dans la distribution brésilienne avec Pao de Açucar, dont 20% du capital est détenu par l'autre grand groupe français, Casino.
- La troisième vague apparaît au milieu des années 90, elle se manifeste par l'arrivée de Renault et PSA dans l'industrie automobile ou celle d'EDF dans l'électricité. C'est aussi la période de la venue de nombreuses PME françaises, dont des fournisseurs des constructeurs automobiles. En effet, dans le cadre de leurs implantations au Brésil, Renault et PSA ont entraîné dans leur sillage un nombre élevé de sous-traitants, citons parmi ceux ci Anoflex (flexible et raccords) SMI (organes de direction) Raymond (système de raccords) (9)

Comme l'indique le tableau 2, à partir de 1996, le Brésil connu une fulgurante percée des investissements étrangers. Le secteur des services a été le principal bénéficiaire de cette embellie (60%). En 2001 et 2002, le flux d'IDE se ralentit parallèlement à la détérioration de la conjoncture dans les pays industrialisés : 21 Milliards en 2001 et prévision de 16 milliards en 2002 .

		1996	1997	1998	1999	2000
I D E France	M.euros	803	1 082	1 397	1 207	1 302
IDE au Brésil	En M.US\$	9 644	17 879	26 246	31 235	33 235

Source : Banque centrale du Brésil

Tableau 2 : Flux d'Investissements directs français au Brésil, Flux total des IDE au Brésil

Parmi les pays émergents, sur la période 1991-2000, le Brésil a été, après la Chine, le 2^{ème} pays d'accueil d'investissements directs étrangers (IDE). Après avoir accumulé un retard important, la France a grandement participé aux flux d'investissements étrangers dans ce pays au cours des années 90 (5^{ème} investisseur étranger en 1995, 2^{ème} en 1996, 3^{ème} en 2000)

De 1996 à 2000, la France s'est située au rang de 4^{ème} investisseur, derrière les Etats-Unis, l'Espagne et le Portugal, avec 8% des stocks accumulés sur cette période.

4. L'attractivité du Brésil pour les investisseurs français, perspective historique :

Le contexte a évolué avec le temps et l'attractivité du Brésil a été influencée par les grandes difficultés économiques et financières du pays lors de la crise de la dette des années 80. Notre intention est cependant d'indiquer que, même dans ces périodes très difficiles, la plus part des investisseurs français ont toujours gardé une confiance à long terme envers ce pays.

Ainsi, afin de montrer que les industriels français ont depuis longtemps intégré l'intérêt stratégique du marché brésilien, nous nous référerons à une enquête, que nous avons réalisé en 1991, auprès d'un échantillon de 32 entreprises françaises en relation commerciale avec le Brésil (10)

Les principaux objectifs de cette recherche étaient d'identifier les motifs et les risques d'une présence au Brésil et d'interroger les responsables d'entreprise sur leur vision à long terme de leurs engagements au Brésil.

Rappelons que sur le plan économique, la période 1990-1991 n'était pas florissante, le taux de croissance du PIB était négatif en 1990 (- 4.3%) et seulement de 1% en 1991.

Le Brésil était encore confronté à l'hyper inflation, le taux d'investissement de 1991 se situait à son niveau le plus bas depuis 20 ans (15.5%) Sur le plan de la politique économique, on se situait dans une période charnière, l'arrivée de Collor à la présidence de la République allait engager le processus de libéralisation de l'économie avec la fin de la politique traditionnelle de substitution des exportations.

Le tableau suivant classe la fréquence du motif estimé le plus important pour réaliser un investissement au Brésil :

Motifs	N°d'entreprises	En pourcentage
Taille du marché	11	34.4
Croissance du marché	07	21.9
Diversification de pays	04	12.5
Présence des concurrents	03	09.4
Réponse aux clients	03	09.4
Présence matières premières	01	03.1
Droits douaniers élevés	01	03.1
Distance géographique	01	03.1
Baisse des droits douaniers	01	03.1
Total	32	100,0

Tableau 2 : motifs pour investir au Brésil, enquête de 1991

Les aspects économiques, 'taille et croissance' du marché apparaissaient déjà très déterminants. Secondairement le choix du Brésil était lié à une politique de diversification géographique de marchés et au but de contrer des concurrents déjà présents dans ce pays.

Remarquons que les aspects politiques concernant les droits à l'importation ne sont évoqués que deux fois et d'une façon contradictoire.

Le tableau 3 fournit les réponses sur la nature des risques auxquels les entreprises se trouvaient confrontées :

Nature du risque	moyenne
Turbulences économiques	4.5
Instabilité politique	3.6
Pressions de la concurrence	3.6
Instabilité sociale	3.4
Problèmes monétaires	3.3
Réserve de marché	3.1
Baisse de la demande	2.7
Discrimination envers les investisseurs étrangers	2.6

Tableau 3 : les types de risques au Brésil

Les chiffres figurant dans le tableau ci dessus sont des moyennes obtenues à partir

d'échelles d'évaluation de 1 à 5, cinq étant le degré de risque le plus élevé. Les réponses sont dispersées, elles révèlent le climat très instable de cette période au Brésil. Les changements fréquents de politiques économiques étant perçus comme particulièrement préoccupants.

Il est intéressant de mettre en parallèle ces perceptions des risques avec une question concernant l'appréciation des perspectives futures du pays. Le tableau 3 indique que malgré ces inquiétudes sur l'environnement, une nette majorité des entrepreneurs manifestaient alors une vision optimiste de l'évolution des affaires dans une perspective de moyen terme (à 5 ans)

Opinion	En %
Bonnes perspectives	60
Stabilisation	14
Mauvaises perspectives	07
Prévisions impossibles	18
Sans réponses	01

Tableau 4 : Les perspectives à moyen terme de l'environnement des affaires

Cette vision optimiste des perspectives économiques du Brésil à moyen terme était confirmée par la question de savoir si les entreprises de l'échantillon envisageaient, dans les 3 prochaines années, d'augmenter, de stabiliser ou de diminuer leurs investissements dans le pays (Tableau 5)

Forte baisse	00%
Baisse	06%
Stabilisation	53%
Hausse	35%
Forte hausse	06%

Tableau 5 : Prévisions d'évolution des investissements au Brésil dans les 3 prochaines années

Les opinions favorables à une croissance des investissements dépassaient nettement les opinions envisageant une diminution des projets dans le pays. Pour commenter leurs réponses, un dirigeant nous a indiqué que « même dans une conjoncture critique, il convient de poursuivre ses efforts », un autre souligna que « le Brésil est un pays instable, mal géré, mais ayant un fort potentiel »

Afin d'évaluer l'évolution des perceptions des entrepreneurs étrangers sur l'environnement brésilien, nous nous proposons de comparer cette enquête réalisée il y a plus de 10 ans auprès des investisseurs français au Brésil, avec une étude récente de la société de consultation Simonsen réalisée pour la Chambre Américaine de Commerce (Amcham) (11)

La question de savoir « quels sont les principaux facteurs qui incitent ou entravent les investissements productifs dans le pays ? » a été posé à un échantillon de 132 entreprises, les résultats sont présentés dans le tableau suivant :

Facteurs incitatifs	Facteurs limitants
1. Taille et croissance du marché	1. La fiscalité
2. L'inflation sous contrôle	2. Le « coût Brésil »
3. La rémunération du capital	3. La corruption
4. La capacité de produire à faibles coûts	4. Le coût du capital
5. La crédibilité des institutions	5. La criminalité
6. L'absence de risques politiques	6. L'impunité

7. La protection intellectuelle	7. La logistique
8. Un pays pacifique	8. Le manque de financement à long terme
9. Le rôle de leader dans le Mercosul	9. Les infrastructures
10. L'acceptation des étrangers	10. L'éducation.

Tableau 6 : Facteurs stimulants ou limitants les investissements productifs au Brésil

Dans les deux enquêtes présentées ci dessus, les principaux facteurs d'attractivité du Brésil sont toujours la taille et la croissance du marché. Nous avons vu que ces éléments sont aussi les principaux critères prises en compte par les entreprises dans leur mode de sélection des pays. Il n'est donc pas surprenant que le Brésil ait une forte capacité d'attraction des capitaux étrangers et que les difficultés conjoncturelles ne modifient pas fondamentalement pour les investisseurs étrangers, la vision qu'ils ont du pays.

Lors de la période des crises financières asiatiques et russes (1997-1998), les entrepreneurs français au Brésil gardaient leur confiance : Pierre Poupel, président de Renault Brésil soulignait que son groupe investissait 5 milliards de \$ à Curitiba et qu'à aucun moment, les plans d'investissements furent modifiés (12)

Laurent Blanchet, directeur de la zone Mercosul chez PSA déclara : « Qu'est ce que le Brésil ? Pour nous, c'est un marché énorme, c'est la première puissance de l'Amérique latine, c'est un pays en voie de stabilisation et qui est largement ouvert aux investisseurs étrangers...enfin c'est un pays doté d'un tissu industriel extrêmement dense, notamment dans le secteur automobile, tous les grands constructeurs y sont présents, le taux de motorisation est très faible, le potentiel est donc énorme » (13)

Le président de Rhodia indiquait que sa société avait, au plus fort de la crise financière de 1997-1998, investi 200 millions de \$ au Brésil et pour José Carlos Alcantara, le directeur financier « cette crise est passagère et ne change pas la stratégie du groupe au Brésil. Tout le monde considère que les perspectives économiques à moyen et long terme sont excellentes » Interrogé sur les conseils à donner aux entreprises qui veulent investir au Brésil, ce dernier indiqua « qu'il faut être totalement convaincu de l'intérêt de l'investissement et se lancer à fond car le Brésil est un marché plein d'opportunités, mais il est extrêmement volatile et exige de la ténacité » (14)

Quelques mois plus tard, la crise financière déboucha sur une forte dépréciation du Real en janvier 1999. Une note de la Chambre de Commerce Française au Brésil (15) constatait cependant « qu'en dépit de la crise du premier semestre, les entreprises françaises ont maintenu leur intérêt pour le Brésil » Cet article donnait quelques exemples du dynamisme des investissements français durant cette période d'incertitude économique :

- accord Havas Abril dans l'édition
- ouverture du 2^{ème} magasin de Leroy-Merlin à Riberão Preto
- entrée au Brésil de Smoby avec une licence de fabrication
- entrée du consortium Aérospatiale, Matra, Dassault Aviation, Thales et Snecma dans le capital d'Embraer, à hauteur de 20%
- augmentation de la participation de EDF dans Light
- pour Renault, projet de construction d'une usine de véhicules utilitaires
- ouverture du 3^{ème} village du Club Méditerranée au Brésil

En novembre 1999, un article dans les Echos (16) constatait que « même en période de crise, si l'appétit des tricolores diminue, ils n'entendent pas tourner le dos à ce marché au potentiel considérable. Toutes les entreprises qui ont joué la carte brésilienne soulignent qu'il s'agit de stratégies à long terme »

Un dossier du Moci sur le Brésil de mai 2000 mettait d'ailleurs en valeur les grandes capacités de récupération de ce pays : « le Brésil ne manque pas de surprendre les investisseurs étrangers par son extraordinaire rapidité de réaction » (17) En août 2002, D.Solano écrivait dans la même revue que malgré les turbulences financières et les incertitudes liées à la campagne électorale : « aucune entreprise envisage de quitter le Brésil. Tous ont investi dans une perspective à moyen et long terme, car le Brésil est considéré comme l'un des marchés les plus porteurs au sein du monde en développement » (18)

5. Le rôle du Mercosul et les perspectives d'exportation:

Jusqu'à la période de dépréciation du Réal en janvier 1999, le processus d'intégration régionale constitué par le Traité d'Asuncion en 1991 a eu un impact important sur le commerce intra-régional (celui ci a été multiplié par trois entre 1988 et 1996)

La création du Mercosul a été incontestablement un facteur décisif dans les décisions d'investissements des entrepreneurs français. Dans les années 50 et particulièrement au niveau de l'industrie automobile, la France avait parié sur l'Argentine, le pays semblait alors plus florissant que son voisin. Il faudra attendre les années 70 et jusqu'aux années 90 dans le secteur automobile pour constater un retour en force de la France au Brésil.

Absent du Brésil, le groupe Peugeot-Citroen (PSA) détenait en 1996, 13% du marché argentin, 10% de celui d'Uruguay et 5% du marché chilien. Le marché automobile dans la région Mercosul a connu une forte croissance de 1991 à 1997, en passant de 1 million d'immatriculations à 2,4 millions. Dans ce contexte, l'objectif de PSA fût d'acquérir une position équilibrée Brésil/Argentine, en offrant à l'ensemble du marché une gamme complète de modèles.

Pour Blanchet, directeur de la zone Mercosul chez PSA : « nous sommes dans une logique non pas de Brésil, mais de Mercosul et puisque nous étions présents en Argentine, nous avons décidé d'y consolider notre présence en même temps que nous nous implantions au Brésil. J'espère que le Mercosul tiendra, j'espère que nous pourrons continuer d'importer des véhicules d'Argentine. Pour nous c'est très important d'avoir cette logique, d'avoir cette stabilité, non seulement au Brésil mais au niveau du Mercosul » (13)

La situation de l'industrie automobile illustre cependant l'importance des risques de turbulence économique. Pour Yann Delabrière, directeur financier du groupe PSA en 1998, le potentiel du Brésil se concrétise, mais avec des cycles relativement prononcés et qui provoque le risque de surcapacité dans un contexte de concurrence extrême. Une forte instabilité s'est poursuivie sur les taux de change. Les dépréciations successives du réal et la crise argentine ont fortement perturbé les politiques de coordination et d'intégration de la production mises en œuvre par les constructeurs français au sein du Mercosul (19)

En Argentine, l'ampleur du déficit public et de la balance commerciale a provoqué une grave crise de confiance. Des déséquilibres semblables au Brésil ont abouti à la dévaluation du réal en janvier 1999. Cette chute de la monnaie brésilienne, associée à la baisse de l'Euro face au dollar américain a considérablement limité la compétitivité de l'Argentine et c'est dans une situation de profonde récession que le gouvernement argentin décida la dévaluation du peso en janvier 2002.

Au Brésil l'instabilité financière a ensuite été alimenté par les résultats des sondages indiquant que Inicio Lula Da Silva, candidat du Parti des Travailleurs avait une bonne probabilité de gagner les élections d'octobre 2002

En juillet 2002, l'Uruguay fût violemment touché par la crise financière, et le système bancaire n'a pu être sauvé que par une prompte aide financière des Etats-Unis.

Les échanges intra-régionaux qui avaient été multiplié par trois entre 1988 et 1996 diminuèrent de 9,1% en 2001, avec une valeur de 22,3 milliards de \$, niveau inférieur à 1996.

Face à ce bilan dévastateur les présidents argentins et brésiliens, Duhalte et Cardoso se sont rencontrés en septembre 2002 à Brasilia pour prendre une série de mesures destinées à relancer les échanges entre les deux pays.

Une sortie de la crise pourrait provenir d'un rapprochement politique au sein du Mercosur et d'une volonté commune à renforcer un processus d'intégration particulièrement détérioré.

Cette perspective est aujourd'hui bien partagée, non seulement dans les milieux politiques mais aussi dans la société civile. Cette orientation permettrait d'envisager une alternative au projet de libre échange impulsé par les Etats-Unis « l'aire de libre échange des Amériques » ALCA. Pour beaucoup, avec l'ALCA, le risque est grand de voir se diluer le Mercosur dans un ensemble beaucoup plus vaste, de nature très libérale et dominé par les Etats-Unis.

La première visite à l'étranger du nouveau président Luis Inacio Lula a eu lieu en Argentine. Ce fût pour lui l'occasion de militer pour une véritable intégration du Mercosur, sur les bases du modèle de l'Union européenne. L'objectif étant de constituer avec ce un marché commun sud-américain, « un front uni face aux tentatives d'hégémonie commerciale américaine au niveau continental » (20)

Au delà du Mercosur, un fait essentiel à noter est un changement de perspectives chez les investisseurs étrangers. Avant que le Brésil renonce à sa politique protectionniste, les implantations dans le pays ne concernaient que le marché interne, mais au cours des dix dernières années, d'importants efforts de productivité ont été effectués afin d'acquérir une compétitivité internationale. Les firmes européennes ont amplement contribué à cette restructuration et aujourd'hui le Brésil est devenu, dans divers secteurs d'activité, une plate forme d'exportation pour l'ensemble de l'Amérique latine.

Ainsi, en 2002, la filiale de Nokia au Brésil a triplé ses exportations de téléphones portables (140 millions de \$ en 2001). Dans le secteur automobile, 7% de la production de Renault au Brésil est exporté, et son usine de moteur destine 50% de sa production à l'étranger.

Les groupes de distribution contribuent aussi à l'essor des exportations, en février 2002 Carrefour a passé un contrat avec des fournisseurs locaux pour exporter 1 500 tonnes de crevettes vers ses grandes surfaces en France, Italie et Espagne.

L'étude économique du Brésil 2001 de l'OCDE confirme cette tendance : « étant donné le montant cumulé des capitaux étrangers dont elle dispose, l'économie brésilienne est de plus en plus interconnectée avec les marchés mondiaux et le pays pourrait devenir un important exportateur de produits manufacturés » (21)

Conclusion

Selon un dicton brésilien, le Brésil est le pays du futur, mais on ajoute souvent que ce futur n'est pas pour demain. Cependant depuis une dizaine d'années, le Brésil a beaucoup changé. Les réformes économiques ont apporté de la stabilité et des gages de crédibilité auprès des organismes internationaux, les dernières élections peuvent déboucher sur un pacte social facteur de progrès.

La France bénéficie d'une image favorable et son modèle économique et social est souvent cité en référence. Quelques citations nous permettent d'illustrer l'attraction réciproque des deux populations. Lors du voyage du premier ministre Jospin au Brésil au printemps 2001, le président de la Fédération des Industries de l'Etat de Sao Paulo, (FIES) , Horacio Lafer Piva, déclara que « compte tenu des affinités et de la convivence harmonieuse avec les industriels français, les industriels paulistes souhaitent que la France ait une présence encore plus marquée afin d'accroître les relations multipolaires des économies brésiliennes et européennes » (22)

Lors du premier colloque de l'IBAE (Grenoble, mars 2001), certains dirigeants présents ont exprimé leurs témoignages sur les relations inter-culturelles entre les deux pays (23)

Pour Yvon Bernardin, directeur de ERAI Brasil, antenne au Brésil de la région Rhône Alpes, les brésiliens aiment travailler avec les étrangers et en particulier avec les français, pour lui les français sont toujours bien accueillis et la France bénéficie d'une image de prestige.

Rui Nepano Sena Filho, directeur commercial de la division transport d'Alstom do Brasil déclara lors de ces journées : « je suis témoin qu'il y a entre les français et les brésiliens une fascination mutuelle, les brésiliens cherchent chez les français la culture la sophistication, et le français recherche chez les brésiliens la décontraction, la joie de vivre, la spontanéité... nous sommes des pays complémentaires »

Daniel Janet, directeur des opérations à Hydrapower Alstom indiqua que suite à son séjour de cinq ans au Brésil, il garde un excellent souvenir de la chaleur humaine des brésiliens, et de la qualité de l'accueil qui est faite aux étrangers et aux français en particulier.

En fait dans la mosaïque des populations qui peuplent le Brésil, l'influence européenne est indéniable, et nous reprendrons en guise de conclusion le point de vue de Chris Patten, Commissaire européen aux relations extérieures. En évoquant les relations entre l'Europe et l'Amérique latine, il précisa que « nous ne sommes pas partenaires par hasard, nous sommes liés par des liens historiques et linguistiques, par des valeurs communes et par des intérêts commerciaux et politiques mutuels réalistes » (24).

Les grands responsables politiques français et brésiliens ont souvent indiqué qu'ils partageaient une vision commune de la mondialisation, basée sur plus de solidarités entre les peuples et comme le notait Rui Nepano Sena Filho « le monde d'aujourd'hui à plus que jamais besoin des valeurs latines qui nous sont communes » (23)

Références bibliographiques :

- (1) J.C Usunier, Management international, PUF,
- (2) J.R Guzzo, "O risco do risco Brasil, Exame" 10/07/02, p 38-39
- (3) T.Ogier, « Forte dégradation du risque brésilien » Les Echos, 06/06/2002
- (4) « Les milieux économiques brésiliens souhaitent une victoire décisive de Lula » La Tribune, 2/10/2002, p 4
- (5) J.Stiglitz, « Vive le Brésil, » Les Echos, 2/09/2002, p 57
- (6) H.Drouvot, L'interactions des multinationales avec l'environnement, le cas du Brésil, IAE Grenoble, 1982
- (7) « J.Chirac vend la technologie et les entreprises françaises à Sao Paulo » Les Echos, 14/03/1997, p 4
- (8) MEDEF, Les investissements français au Brésil, 30/05/01
- (9) D.Durand, « Mythes et réalités du Brésil, Entreprises Rhône Alpes » Bref, janvier 1998
- (10) H.Drouvot, O. Lopez Cardoso Junior, « Comportement stratégique des entreprises françaises au Brésil » Xième journées nationales des IAE, Clermont Ferrand, 21-22 octobre 1991. Résumé dans : « Franceses acreditam no Brasil » Trade Press, décembre 1992, p 12-14
- (11) C.Eboli, « Investidor avalia custo da violência » Gazeta Mercantil, 10/04/2002.
- (12) D.Bastien, « Le Brésil reste un marché très convoité » Les Echos, 18/06/98, p62-63
- (13) L.Blanchet, directeur zone Mercosul, Les enjeux de l'implantation de Peugeot au Brésil, 1^{ier} Colloque de l'IFBAE, ESA Grenoble, avril 2001
- (14) J.Carlos Alcantara, Le Moci, n°1320, janvier 1998, p 186
- (15) Présence française, Note CCFB, 08/02/01
- (16) C.Fouquet, « La chute du réal a réduit l'appétit des entreprises françaises » Les Echos, 15/10/99, p 67
- (17) V.Collet, « Brésil, une santé insolente » Le Moci, 04/05/2000, p 14-16

- (18) D.Solano, « Brésil, malgré la crise, les entreprises parient sur la taille du marché » Le MOCI, n°1558, 8/08/2002, p 37
- (19) Y.Delabrière, directeur financier du Groupe PSA, Le Moci, janvier 1998, p 192-193
- (20) D.Bastien « Lula se fait le champion de l'Union économique sud-américain », Les Echos, 4/12/2002, p 8
- (21) Etude Economique du Brésil 2001, Synthèses, OCDE, juin 2001
- (22) Noticias, revue de la FIESP, 16/04/2001, p 12
- (23) Actes du colloque sur les relations industrielles franco-brésiliennes, 1^{ier} Colloque de l'IFBAE Grenoble, Edition Facef, Franca, mars 2001
- (24) C.Patten « l'Europe et l'Amérique latine, des amis qui se sont choisis » Les Echos, 15/05/2002

20- STRATÉGIES D'ENTREPRISE : UNE APPLICATION DU LIBRE

ECHANGE ET DE LA CIRCULATION PROGRESSIVE DES CAPITAUX

Jean-Claude CASTAGNOS

Directeur de recherche au CNRS

Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées à la Gestion (CERAG)

Université Pierre Mendès France, Grenoble

Michel LE BERRE

Professeur des universités

Centre d'Etudes et de Recherches Appliquées à la Gestion (CERAG)

Université Pierre Mendès France, Grenoble

Résumé : Dans l'entreprise, les partisans de l'internationalisation (investissements directs à l'étranger) entretiennent volontiers une confusion avec le thème de la mondialisation de l'économie à laquelle aucun pays ne peut échapper sans encourir le risque d'être à la traîne du développement économique. Mais, à partir de cette fausse synonymie, les impératifs de la première stratégie (l'internationalisation) sont accolés à la deuxième orientation (la mondialisation). Les appels à la déréglementation, notamment les injonctions en faveur de la libre circulation des capitaux (liberté des courants financiers), sont présentés comme une nécessité absolue, une condition inévitable pour que se propage à l'ensemble des peuples la dynamique de l'innovation et du progrès technique. Ainsi, le manque de sens ou de décence conduit à réclamer avec obstination une ouverture rapide et totale des frontières des pays économiquement moins développés et de ceux en phase de transition. L'objet de cette communication est d'expliquer la légèreté des fondements scientifiques à l'origine d'une telle prescription. La mondialisation peut être un outil au service de l'amélioration de la condition humaine mais dans le cadre d'une libéralisation progressive privilégiant, d'une part, les échanges de biens et de services, d'autre part, donnant la primauté aux regroupements régionaux et non pas internationaux. En d'autres mots, l'urgence est de corriger des règles du jeu actuellement falsifiées et de mettre en place les conditions favorables au développement à l'international des entreprises sans investissement direct à l'étranger. C'est grâce à une telle progressivité dans l'ouverture des frontières que les entreprises du Japon et l'Europe se sont développées.

